

Communiqué de presse

Brest, le 21 septembre 2020

Financement des TPE & PME

Le groupe Arkéa rejoint le “DISPOSITIF CREDIT 200 K€” en partenariat avec l’Ordre des experts-comptables

Le groupe Arkéa, via ses fédérations de Crédit Mutuel de Bretagne et du Sud-Ouest, devient partenaire du “DISPOSITIF CREDIT 200K€”. Cette plateforme dématérialisée a été lancée en 2018 par l’Ordre des experts comptables et la Fédération bancaire française (FBF) pour simplifier et faciliter l’accès aux crédits pour les TPE et PME. Jusqu’alors plafonnée à 50 000 €, l’enveloppe passe désormais à 200 000 €, pour financer tous types de projets.

Une demande de financement simplifiée

La demande de financement est formulée par l’expert-comptable, sur mandat de son client, directement sur la plateforme technique Conseil Sup’ Network¹ (<https://network.experts-comptables.org/financements>). Elle peut être adressée à trois établissements bancaires maximum, parmi ceux référencés dans le cadre du dispositif.

L’intervention de l’expert-comptable, interlocuteur privilégié des entreprises, dans le montage et la transmission du dossier permet à l’entrepreneur :

- de simplifier la consultation des différents établissements bancaires,
- de consolider et fiabiliser la complétude de la demande de financement.

Depuis le lancement de ce dispositif, plus de 1 600 demandes de financement ont été déposées sur la plateforme.

Un nouveau partenaire bancaire référencé sur la plateforme

Le groupe Arkéa, avec ses fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Sud-Ouest, devient le dixième grand réseau bancaire à rejoindre le dispositif.

Le partenariat a été signé à l’occasion de l’Assemblée générale du Conseil régional de l’Ordre des experts-comptables de Bretagne, en présence de Philippe Rouxel, Directeur général du Crédit Mutuel de Bretagne et de Charles-René Tandé, Président du Conseil Supérieur de l’Ordre des Experts-Comptables.

Max Peuvrier, Président du Comité financement du Conseil Supérieur de l’Ordre des Experts-Comptables : *« Cette signature du partenariat en région illustre parfaitement l’importance de l’implication des différentes familles d’acteurs en régions (chefs d’entreprises, banquiers et experts-comptables) pour accroître la notoriété et développer l’utilisation de ce dispositif. »*

¹ Cette plateforme, réservée aux experts-comptables, contient notamment un espace dédié aux différentes solutions de financement des entreprises

Frédéric Laurent, Directeur général adjoint du groupe Arkéa, ajoute : « *Nous collaborons étroitement avec les experts-comptables qui sont des interlocuteurs indispensables au bon fonctionnement de l'activité économique et à la vie des entreprises. La signature de ce partenariat en constitue une nouvelle illustration. Le "DISPOSITIF CREDIT 200K€" est un levier supplémentaire pour nos clients entreprises en Bretagne et dans le Sud-Ouest, dans un contexte économique encore empreint d'incertitude. Cette plateforme a le grand mérite de simplifier et de sécuriser les démarches des entrepreneurs.* »



Le partenariat a été signé par Philippe Rouxel, Directeur général du Crédit Mutuel de Bretagne et Charles-René Tandé, Président du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables, en présence de Stéphane Kerdat, Président du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables de Bretagne et Max Peuvrier, Président du Comité financement du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables.

A propos de l'Ordre des experts-comptables

L'Ordre des experts-comptables rassemble 21 000 professionnels, 130 000 collaborateurs et 6 000 experts-comptables stagiaires. Placé sous la tutelle du ministère de l'Economie et des Finances, l'Ordre des experts-comptables a pour rôle d'assurer la représentation, la promotion, et le développement de la profession française d'expert-comptable. Il veille, par ailleurs, au respect de la déontologie, de la qualité et de la discipline professionnelle. www.experts-comptables.fr

A propos d'Arkéa

Le groupe Arkéa est composé du Crédit Mutuel Arkéa, des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que de près de quarante filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Investment Services, Suravenir...). Il compte plus de 10 500 salariés, près de 2 800 administrateurs, 4,8 millions de sociétaires et clients dans la bancassurance et affiche un total de bilan de 165 milliards d'euros. Crédit Mutuel Arkéa se classe parmi les tout premiers établissements bancaires ayant leur siège en région. Plus d'informations sur www.arkea.com

CONTACTS PRESSE :

Ordre des experts-comptables :

Agence Abrasive

Léa Rochette : 06 68 99 97 40 - lea@abrasive.fr

Karine Michaud : 06 50 61 06 64 - contact@abrasive.fr

Arkéa :

Ariane Le Berre Lemahieu :

02 98 00 22 99 - ariane.le-berre-lemahieu@arkea.com